



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Lettre d'information

Natura 2000

Vallée de l'Anglin

Comptage des colonies de chauves-souris avec le Spéléo Club du Châtelleraudais. Crédit : Kévin Paulmier

N°5 Juillet 2023

Natura 2000

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

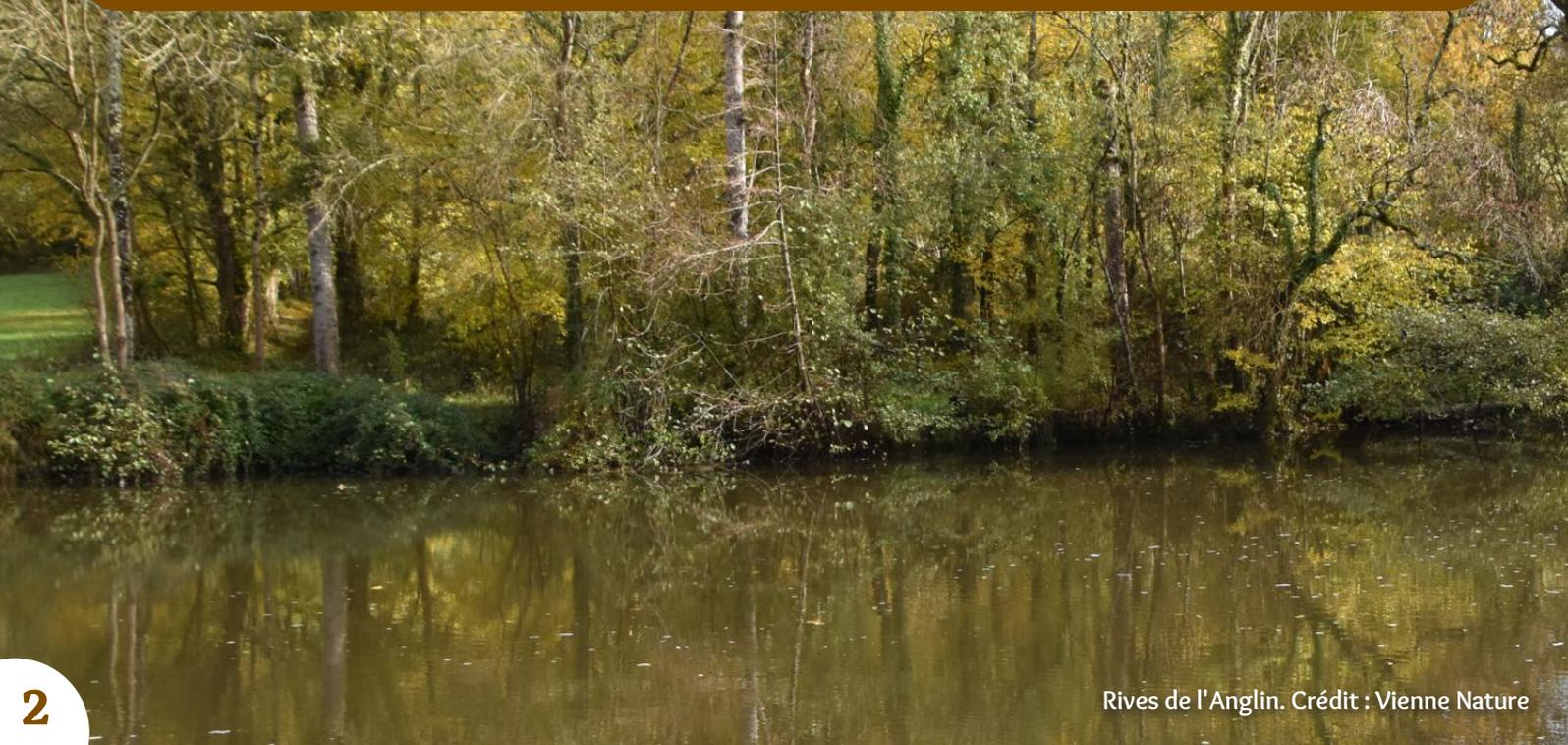
Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.
- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.
- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.

** La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.*

“ **La France compte 1 776 sites Natura 2000,** ”
soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.



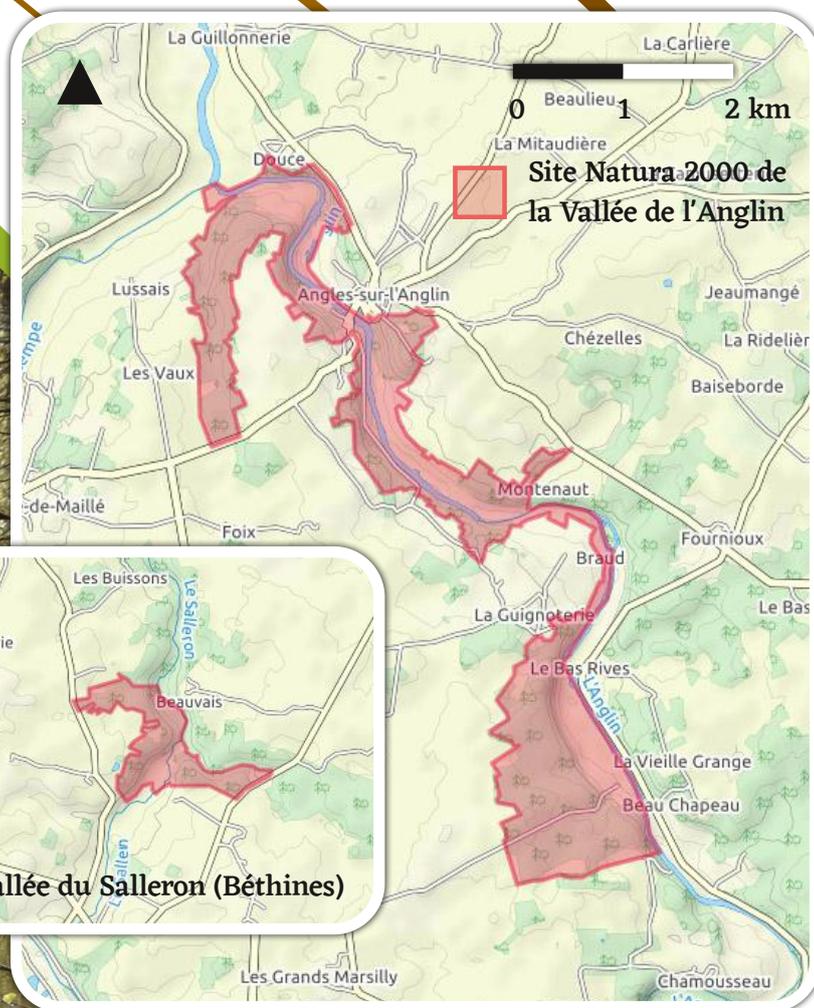
Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin (FR 5400535)

Superficie de 568 ha, le site de la « Vallée de l'Anglin » est situé à l'est du département et concerne les communes d'Angles-sur-Anglin, Saint-Pierre-de-Maillé et Béthines.

Ce plateau de calcaire corallien entaillé par la Vallée de l'Anglin présente une mosaïque de milieux remarquables : hautes falaises calcaires (les plus élevées du Poitou-Charentes) aux flancs desquelles s'ouvrent de nombreuses grottes naturelles, pelouses xérophiles et boisements thermophiles de chênes pubescents sur les rebords du plateau, prairies humides inondables des rives de l'Anglin, rivière à eaux courantes etc.

Beaucoup de ces milieux abritent des groupements végétaux rares et originaux qui structurent des habitats considérés comme gravement menacés en Europe et confèrent au site une importance communautaire ; cet intérêt est renforcé par la présence de populations diversifiées de chauves-souris.

L'association Vienne Nature, après avoir été en charge de la rédaction du Document d'objectifs (DOCOB), a été désignée animatrice de ce site Natura 2000.



Zoom sur les actions Natura 2000

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les **mesures agroenvironnementales et climatiques** constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique agricole commune (PAC). Elles ont pour objectif d'accompagner les agriculteurs vers le maintien ou l'évolution des pratiques agricoles favorables pour la biodiversité.

Qu'est-ce qu'une MAEC localisée ?

C'est un contrat engagé à la **parcelle**, qui permet de maintenir ou de faire évoluer les pratiques agricoles en contrepartie d'une aide financière. Le signataire s'engage de manière **volontaire** à respecter le cahier des charges de la mesure qu'il a choisi et qui a bénéficié d'un diagnostic de Vienne Nature sur ce secteur, **pour une durée de 5 ans**.

Qui peut y souscrire ?

Les MAEC sont destinées à toutes personnes exerçant une activité agricole et **qui déclarent les parcelles concernées à la PAC**, qu'elle soit propriétaire ou exploitante (bail, etc.).

Sur quel type de parcelle s'applique une MAEC localisée ?

Une MAEC s'applique sur une surface exploitée par un agriculteur à **l'intérieur du territoire éligible**. La surface engagée doit être déclarée à la PAC l'année de la souscription si elle ne l'a jamais été auparavant. **Le cumul sur une même exploitation entre MAEC «localisée » et MAEC «système » est possible** sous certaines conditions.

Pour en savoir plus : <https://vallee-anglin.n2000.fr/natura-2000-et-vous/maec>

Contacts

- Miguel GAILLED RAT, Vienne Nature : 07 69 39 05 96
- Anne-Sophie BAZILE, Chambre d'Agriculture de la Vienne : 06 75 73 28 51
- Aurélie DELMAS, Chambre d'Agriculture de la Vienne : 06 72 65 51 48

Actus du site Natura 2000

Sensibilisation des scolaires



Crédit : Elen Lepage

Vienne Nature a réalisé un programme pédagogique sur la biodiversité du site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin auprès des élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école d'Angles-sur-l'Anglin. En octobre 2022, une sortie a été mise en place sur la thématique de la reproduction des plantes et du déplacement des graines.

Les sorties en bord d'Anglin en juin ont permis aux élèves de découvrir la flore et la faune de la rivière. Ils ont observé, manipulé, afin de comprendre la diversité présente.

La continuité du programme d'animation sur le site Natura 2000 permet une réelle pertinence pédagogique sur un temps long auprès des élèves.



Murins à oreilles échanquées. Crédit : Samuel Ducept

Cistude d'Europe



Crédit : Vienne Nature

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique fréquentant les étangs et cours d'eau du département, mais qui est très discrète.

Comme tous les reptiles, les Cistudes ont besoin de s'exposer au soleil pour augmenter leur température interne. Les femelles recherchent des zones meubles et exposées au sud pour pondre. Sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin, l'espèce a de nouveau été observée au cours du printemps à proximité de la rivière.

Les populations sur le site sont en lien avec celles présentes dans la Brenne (36).

Comptage des colonies de chauves-souris



Murins à oreilles échanquées. Crédit : Vienne Nature

Les comptages hivernaux des chauves-souris du site Natura 2000 de la vallée de l'Anglin se sont déroulés les 4 et 8 février 2023.

Cinq sites ont été inventoriés pour un total de 1148 individus de neuf espèces différentes de chauves-souris en hibernation.

247 Grands Rhinolophes ont été comptabilisés ensemble, formant un bel essaim, et 718 Murins à oreilles échanquées, étaient également présents dans la même « salle » d'un site.

Des habitats et des espèces

L'Anglin et ses herbiers aquatiques

Les herbiers rencontrés sur l'Anglin et le Salleron sont principalement composés de Renoncules flottantes mélangées parfois avec quelques potamots, le Rubanier immergé, mais surtout dominés par les Nénuphars. Des petits tapis de Callitriche ont été recensés régulièrement sur tout le linéaire de l'Anglin et du Salleron. En revanche seul l'Anglin semble être favorable au développement d'herbiers à Renoncules au niveau des îles et des seuils. L'Anglin n'est pas particulièrement une rivière de bonne qualité, cependant les sources qui se déversent au niveau de ses berges rendent les eaux localement beaucoup plus minérales, ce qui permet certainement au Potamot perfolié de pouvoir se développer.



Nénuphar *Nuphar lutea*. Crédit : Sarah Bégoïn

Le Gomphe de Graslin

Cette libellule de la famille des Gomphidées est jaune et noire. Cette espèce fréquente les cours d'eau calmes, profonds, de largeurs variables et ayant des berges boisées ou ouvertes. Les imagos (adultes volants) s'éloignent de la rivière et fréquentent les prairies alluviales, les zones de lisières, les clairières pour chasser les insectes dont ils se nourrissent. Ils rejoignent la rivière pour s'y reproduire début juillet.

On trouve des exuvies (dépouilles larvaires) sur les berges de l'Anglin, prouvant la reproduction et le développement de l'espèce sur le site.



Gomphe de Graslin. Crédit : Paulin Mercier



Exuvie (dépouille larvaire) de Gomphe de Graslin. Crédit : Vienne Nature

Pour plus d'informations sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de la Vallée de l'Anglin, consultez le site internet : <http://vallee-anglin.n2000.fr/>

La grotte de Boisdichon, un site remarquable pour la préservation des populations de Chiroptères

La grotte de Boisdichon est située sur la commune d'Angles-sur-
en rive droite de l'Anglin au sein du hameau de Boisdichon.
Cette grotte privée fait partie d'un vaste réseau de cavités
naturelles qui occupe les vallées de la Gartempe et de
l'Anglin sur leur cours aval.

l'Anglin

La structure de la cavité est dominée par une grande
salle au milieu de laquelle on accède par des escaliers.
La salle d'entrée et la grande salle sont fortement
concrétionnées, et particulièrement humides. La grotte
de Boisdichon est connue de longue date par les spéléo-
logues qui l'ont décrite et cartographiée plusieurs fois.



Comptage de colonies de chauves-souris. Crédit : K. Paulmier

Cette grotte naturelle est occupée en continu au cours de
l'année par des populations de chauves-souris. En hiver, huit
espèces de Chiroptères ont déjà été observées au sein de cette cavité avec des effectifs allant
de 500 individus à 1600.

Les espèces principales pour ce site en hiver sont le Grand Rhinolophe et le Murin à
oreilles échanquées. En période estivale, cette cavité accueille une colonie de reproduction
de Rhinolophe euryale avec des effectifs variant de 250 à 890 individus.



Grand Rhinolophe. Crédit : K. Paulmier

La cavité faisait l'objet d'activités spéléologiques gérées par le
Comité Départemental de Spéléologie (CDS). Ces activités
spéléologiques sont limitées depuis plusieurs années. En
accord avec les propriétaires, le CDS 86 a réalisé des
aménagements permettant le contrôle des accès à la
cavité. Actuellement, l'entrée est fermée par une grille
à barreaux horizontaux permettant la libre circula-
tion des chauves-souris.

Les espèces de chauves-souris présentes dans cette
cavité naturelle sont en outre parmi les plus vulné-
rables tant au niveau régional que national.

Cette cavité est classée d'importance National pour la
préservation des populations de chiroptères et est à l'origine
de la création du site Natura 2000.

C'est la raison pour laquelle cette cavité a été intégrée dans le plan d'action territorial de
Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP).

Contact

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. : 05 49 88 99 04

Email : contact@vienne-nature.fr

Site internet : www.vienne-nature.fr



Vienne nature

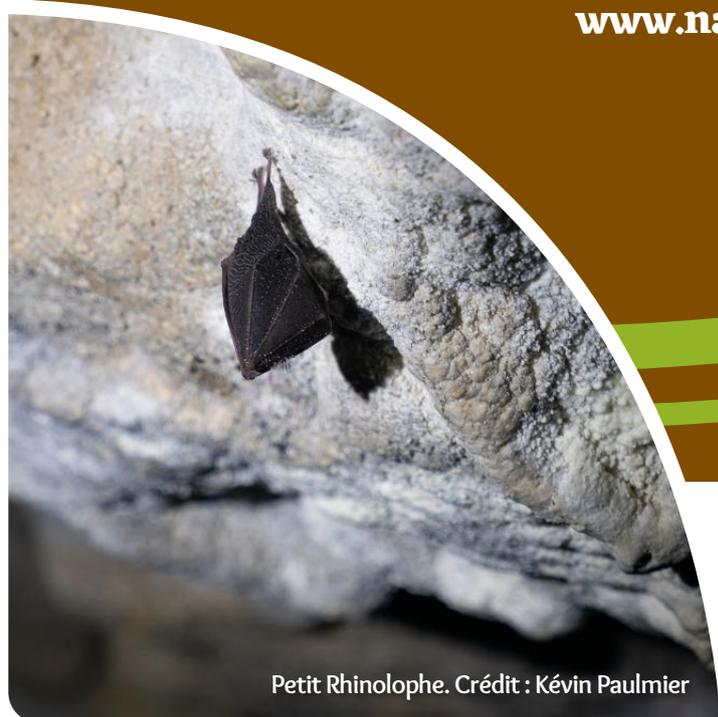
Renseignements

Le site internet du programme Natura 2000 de la Vallée de l'Anglin :

<http://vallee-anglin.n2000.fr/>

Le site internet du programme Natura 2000 en France :

www.natura2000.fr



Petit Rhinolophe. Crédit : Kévin Paulmier



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*